

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports



**CONSULTATION POUR L'APPUI A LA STRUCTURATION ET
L'ANIMATION D'UN RESEAU DE PARTENAIRES SPORTIFS,
ARTISTITIQUES ET CULTURELS A DESTINATION DES
BENEFICIAIRES DU DISPOSITIF « CLIC&MOUV' »**

1.	CONTEXTE	2
2.	OBJET DE LA PRESTATION	2
3.	DEFINITION DES PRESTATIONS	2
4.	DELAI DE REALISATION ET PENALITES	4
5.	MODALITES DE REALISATION.....	4
6.	CONDITIONS DE REMUNERATION	4
7.	DUREE DE LA MISSION ET MODALITES DE REMISE DES OFFRES	5
8.	JUGEMENT DES OFFRES.....	5

1. Contexte

Les enquêtes statistiques récentes (recensement, baromètre santé) font état de constats préoccupants. Ainsi, entre 2018 et 2019, la part des mineurs dans les actes de délinquance a augmenté de 20 % (source police nationale de la Nouvelle-Calédonie). Parallèlement le temps passé sur les écrans par les jeunes est très important, les comportements à risques sont également de plus en plus précoces, l'obésité gagne du terrain ainsi que le décrochage scolaire et les addictions.

Les jeunes de leur côté font régulièrement état de la difficulté d'accéder à une offre d'activités sportives ou culturelles adaptées à leurs attentes (de nombreux adolescents déclarent ne jamais faire du sport en dehors des heures de cours).

Pourtant, une offre d'activités sportives, artistiques et culturelles existe sur le territoire provincial, soit près de 800 structures recensés par les services de la province Sud à ce jour. Elle semble cependant difficile d'accès pour les jeunes qui de plus souhaitent choisir librement le cadre de leur pratique et tester plusieurs sports ou activités culturelles avant de s'engager dans un club ou dans des espaces artistiques

Dans le cadre de la stratégie jeunesse adoptée le 1er décembre 2021, la province Sud a déployé le 1^{er} mars 2023, un dispositif innovant appelé « Clic & Mouv' » sur l'ensemble de son territoire permettant aux jeunes scolarisés de 11 à 15 ans, de bénéficier d'activités artistiques, culturelles et sportives sur son territoire grâce à un crédit de 15 000 frs délivré sous un format numérique.

2. Objet de la prestation

La présente prestation porte sur **l'appui à la structuration et l'animation d'un réseau de partenaires sportifs, artistiques et culturels à destination des bénéficiaires du dispositif « clic&mouv' »**

Le développement de l'appliquatif et son exploitation sont assurés par un opérateur extérieur depuis le 1^{er} novembre 2022 pour une période de 4 ans.

La maîtrise d'ouvrage de cette mission est assurée et financée par la direction de la culture, de la jeunesse et des sports (DCJS).

3. Définition des prestations

La présente consultation a pour objet d'appuyer la collectivité et les partenaires du projet sur les missions suivantes :

1/ Prospection, suivi, formation des organismes adhérents Clic & Mouv' :

En lien avec la DCJS, le candidat retenu sera amené à :

- **Prospecter et inscrire les structures associatives et privées présentes sur le territoire de la province Sud** développant ou susceptibles de développer des activités sportives, artistiques et culturelles adaptées aux cibles tout en tenant compte des critères suivants :

- Transports
- Tarifs <3000 frs / séance
- Créneaux péri et extra scolaires
- Equipements
- Proximité soit de l'établissement fréquenté ou du domicile
- Environnement sociale et géographique : quartiers prioritaires (Rivière salée, Kaméré, Tindu, Porte De Fer, Dumbéa Sur Mer, Apogotti ...), tribus, communes de l'intérieur...

Il devra tenir compte des spécificités des populations cibles en fonction de leur zone d'habitation et créer du lien entre les acteurs de territoires :

- Collectivités : mairies, établissements scolaires, antennes provinciales, maisons de quartier, médiathèques... ;
 - Prestataires associatifs et privés ;
 - Autres acteurs pouvant intervenir en tant que relais : médiateurs, éducateurs, animateurs de quartiers...
- **Etablir un suivi des structures identifiées et rendre compte à la DCJS de l'état d'avancement de la démarche par communes et par activités.**
 - **Former les organismes aux différentes fonctionnalités de la plateforme** : établir un calendrier de formation, transmettre les convocations et réserver les locaux.

Le candidat retenu devra répondre à **un objectif de 300 organismes inscrits sur la plateforme au 31 décembre 2023.**

2/ Animation et accompagnement du réseau de partenaires dans le montage et la promotion de leurs offres :

Cette démarche est essentielle au montage d'un tel dispositif innovant. Il a pour but de soutenir et d'éclairer les organismes adhérents pour améliorer leur offre et rechercher des solutions innovantes et pertinentes. Les interventions pourront se formaliser sous différentes formes selon les besoins définis :

- Une démarche personnalisée selon les besoins, les contraintes et les réalités des structures sportives, artistiques et culturelles ;
- Une démarche participative et dans une logique de coproduction/ échanges d'expérience ;
- Une démarche de progrès en s'appuyant sur l'existant au sein des structures.

3/ Suivi et préconisations des évolutions de la plateforme en lien avec l'opérateur désigné :

Le candidat retenu devra participer à l'amélioration des fonctionnalités de la plateforme au regard des incidents et des usagers (OA et bénéficiaires).

- Pour cela, il s'engage à effectuer des retours sur les incidents et les retours établis par les usagers de la plateforme : organismes adhérents et bénéficiaires.
- Il participera aux réunions techniques (COTECH) hebdomadaires avec l'ensemble des parties prenantes.

4/ Communication, promotion des organismes adhérents et des bénéficiaires en lien avec le référent communication de la DCJS et du service communication :

Le dispositif Clic and mov' a bénéficié lors de sa phase de lancement, d'une campagne de communication et d'information auprès des bénéficiaires. La phase de déploiement nécessite une visibilité des organismes adhérents permettant d'enrôler d'autres structures mais aussi d'inciter les bénéficiaires à souscrire à leur portemonnaie numérique.

Le candidat retenu sera chargé de :

- **Réaliser pour le compte de la province Sud, 10 capsules vidéos** d'un format minimal de 30 secondes et maximal à définir selon les besoins émis par le service communication de la province Sud ;
- **Participer et organiser la logistique liée aux événementiels** auxquels la province Sud participera ;
- **Organiser 1 ou plusieurs événements dédiés au dispositif Clic & Mouv'** dont le format reste à définir par le candidat et devra permettre de promouvoir les partenaires de Clic & Mouv' et informer les familles des bénéficiaires de la province Sud. **Le budget alloué à cette prestation devra faire partie d'une offre complémentaire annexée à l'offre.**

4. Délai de réalisation et pénalités

Le prestataire devra évaluer le temps qui lui sera nécessaire pour mener à bien sa mission.

Le prestataire retenu devra intégrer dans son offre, les réunions de travail et de coordination avec la direction de la culture, de la jeunesse et des sports ainsi que les étapes et moyens qui seront déployés dans les 4 missions décrites dans la présente consultation.

Elément de mission	Délai	Plafond
1/ Prospection, suivi, formation des organismes adhérents Clic & Mouv'	210 jours (7 mois)	300 organismes adhérents au 31/12/2023 et un plafond de 500
2/ Animation et accompagnement du réseau de partenaires dans le montage et la promotion de leurs offres	Août 2023 au 1 ^{er} mars 2024	1000 testeurs max
3/ Suivi et préconisations des évolutions de la plateforme en lien avec l'opérateur désigné	Août 2023 au 1 ^{er} mars 2024	50% de couverture numérique par communes
4/ Communication, promotion des organismes adhérents et des bénéficiaires en lien avec le référent communication de la DCJS et du service communication	Août 2023 au 1 ^{er} mars 2024	10 capsules vidéos

5. Modalités de réalisation

- **Communication** : Les modalités de démarchages (phoning, porte à porte, réunions...) ainsi que les outils marketing utilisés devront être indiqués dans l'offre et ne seront utilisés qu'après validation de la province Sud. L'ensemble des documents de communication découlant de la prestation : mailing, communiqués, cartons d'invitations, affiches...devront répondre à la charte graphique élaborée par la province Sud pour ce même objet et seront validés avant diffusion par la province Sud.
- **Utilisation des données** : les données liées aux bénéficiaires et aux organismes adhérents et confiées au prestataire retenu par la présente consultation sera utilisées qu'aux fins de la mission décrite plus haut. La gestion des données personnelles devra se soumettre au Règlement Général pour la Protection des Données – RGPD, ces données ne pourront être utilisées par le prestataire en dehors de la présente prestation.
- **Etat d'avancement de la prestation** : le prestataire retenu devra rendre compte à la province Sud de l'état d'avancement des différentes phases prévues dans cette consultation et communiquer les modalités de restitution et la périodicité des livrables.

6. Conditions de rémunération

Les prestations seront rémunérées par application d'un **prix forfaitaire en F.CFP**, détaillé selon les différentes phases de la prestation.

Concernant l'événement(s) attendu(s) dans le cadre de la promotion du dispositif, le candidat devra faire une offre séparée, détaillée (planning, moyens...) et chiffrée. Cette offre pourra faire l'objet du contrat entre la province Sud et le candidat retenu ou refaire l'objet d'une consultation complémentaire.

Le montant est ferme et non révisable.

Eléments de mission	Prix forfaitaire
1/ Prospection, suivi, formation des organismes adhérents Clic & Mouv'	<i>(en chiffres)</i>
2/ Animation et accompagnement du réseau de partenaires dans le montage et la promotion de leurs offres	<i>(en chiffres)</i>
3/ Suivi et préconisations des évolutions de la plateforme en lien avec l'opérateur désigné	<i>(en chiffres)</i>
4/ Communication, promotion des organismes adhérents et des bénéficiaires en lien avec le référent communication de la DCJS et du service communication	
Total HT <i>(en lettres)</i>	<i>(en chiffres)</i>
TGC (%) <i>(en lettres)</i>	<i>(en chiffres)</i>
Total TTC <i>(en lettres)</i>	<i>(en chiffres)</i>

Le paiement sera effectué en deux fois :

- 60% à la signature du bon de commande ;
- 40% à la livraison des données constituant l'offre.

7. Durée de la mission et modalités de remise des offres

La mission est prévue pour une durée de **7 mois** à compter de la signature du bon de commande correspondant à la mission.

Les offres des prestataires sont à envoyer **avant le vendredi 11 août 2023, 15h** au plus tard, les offres reçues au-delà de cette date ne seront pas analysées.

Soit par courriel à : suzelle.wilson@province-sud.nc

Soit par courrier :

Direction de la culture, de la jeunesse et des sports de la province Sud :
à l'attention de Suzelle WILSON
6, route des artifices - B.P. L1 – 98849 Nouméa cedex, Nouvelle-Calédonie.

Pour obtenir des précisions qui leur seraient nécessaires à l'établissement de leur offre, les candidats doivent faire parvenir avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à suzelle.wilson@province-sud.nc

8. Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Critère 1 : Prix des prestations (30% de la note finale)
- Critère 2 : Valeur technique de l'offre (40% de la note finale)
- Critère 3 : Qualification et expérience des intervenants dans les domaines du marketing, de l'animation et de gestion de projet (30% de la note finale)

La province Sud se réserve le droit de ne pas donner suite, ou de ne donner qu'une suite partielle, à la présente consultation.